PUBLIÉ LE 03/10/2022

Décision n° 2022-143 du 03/10/2022- Désignation d’un inspecteur de l’ANSM (FAVRE-FELIX Rémi)

DÉCISIONS INSTITUTIONNELLES - INSPECTION : NOMINATIONS / HABILITATIONS

La directrice générale de l’Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé,

Vu le code de la santé publique et notamment la cinquième partie, livres III et IV (parties législative et réglementaire) ;

Vu la décision DG n°2012-237 du 24 septembre 2012 modifiée portant organisation de l’Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé ;

DECIDE

Article 1er
Est désigné en qualité d’inspecteur de l’Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé :

- Monsieur Rémi FAVRE-FELIX, ingénieur en matériaux

Article 2
Le directeur de l’inspection est chargé de l’exécution de la présente décision qui sera publiée sur le site internet de l’agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé.

Fait, le 3 octobre 2022

Dr Christelle RATIGNIER-CARBONNEIL
Directrice générale de l’ANSM